

Où ça des femmes battues ?

*Axel Hoffman,
médecin
généraliste à la
maison médicale
Norman Bethune.*

.....

De nombreuses théories ont été avancées pour expliquer la violence masculine. Mais quelle que soit leur pertinence, sur le terrain les hommes « font de la résistance » et les femmes continuent à éprouver bien des difficultés à se faire entendre et à faire valoir leurs droits. Les choses commencent à bouger, lentement...

.....

La violence contre les femmes a longtemps été considérée comme tout à fait naturelle, « dans l'ordre normal » des choses, au point que, connue de tous, elle n'en n'était pas néanmoins invisible. Ce n'est qu'à partir des années 70 que les mouvements féministes ont pu structurer la lutte contre cette violence et ainsi l'éclairer. Dès lors, la violence masculine est devenue objet de recherche et a généré des théories explicatives.

Dessine-moi un homme violent

Une première catégorie d'explication relève du naturalisme. Dans la version biologisante, on incrimine les hormones, les taux élevés de testostérone du mâle (c'est pas de sa faute). Dans la version psychologisante, la violence résulte de la rencontre entre un homme victime d'angoisses ou gravement frustré (c'est pas de sa faute) et une femme tantôt castratrice et provoquant cette violence (elle l'a cherché), tantôt masochiste (elle aime ça). Ces explications n'ont jamais pu être étayées par des données scientifiques sérieuses.

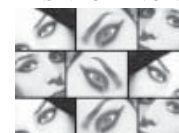
Dans l'approche sociologique fonctionnaliste, la famille patriarcale est décrite comme un système qui fonctionne bien et où la violence n'apparaît que lorsque la communication entre les membres est défaillante. Ces théories considèrent la violence « dans la famille » plutôt que dirigée contre les femmes. Certains auteurs découvrent alors que les femmes aussi sont violentes et intronisent un « syndrome du mari maltraité ». Mais aucune étude ne parviendra à donner un poids statistique à cette notion qui demeure une rareté par rapport à la situation inverse.

La théorie féministe se développe à partir d'un principe d'ordre éthique : la domination de l'homme sur la femme est inacceptable, qu'elle soit matérielle, physique, sexuelle, symbolique, économique ou psychologique. La violence est un des outils de cette domination, elle sert à la maintenir lorsque le moyen de persuasion ou de coercition y échouent. Les études féministes, menées par des chercheurs et des chercheuses en sciences sociales et en épidémiologie employant des outils scientifiques valides permettent alors de connaître l'expérience vécue par les victimes de violence. Elles remettent en cause les stéréotypes tels que la violence masculine comme résultat de la folie individuelle ou de la marginalisation sociale, ou le viol et les mauvais traitements comme des actes impulsifs ou incontrôlables, ou encore l'image de la femme comme victime passive voire masochiste. Elles montrent qu'il existe une continuité entre les différents types de violence, dévoilent la famille comme lieu de violence à l'égard des femmes et des enfants et créent de nouveaux concepts tels que ceux de harcèlement sexuel, d'implication des enfants dans les mauvais traitements ou de viol conjugal.

Y a-t-il ici quelqu'un qui m'écoute ?

Les théories esquissées montrent que le rôle de l'homme n'est en fine remis en cause de manière radicale que par les théories féministes. Y aurait-il une entente tacite de la gent masculine pour se dédouaner ou pire, conserver ses privilèges ?

Mots clefs : violences, femmes.



On peut légitimement se poser la question en étudiant l'attitude des institutions face aux plaintes de violence sexuelle ou conjugale.

Une recherche italienne faite en 1997 dresse un tableau détaillé de l'inadéquation de ces réponses. Sans affirmer que ces résultats sont transposables, ils présentent un air de déjà entendu que reconnaîtront les intervenants habitués à recevoir les victimes de violence conjugale. Les réponses inappropriées peuvent être regroupées en trois grandes catégories : négation, refus, psychologisation.

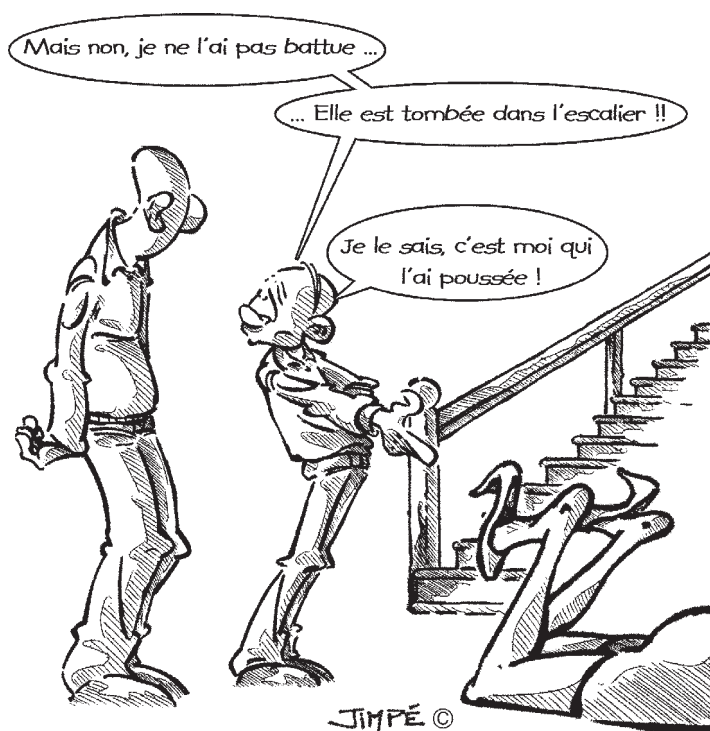
La négation peut être passive, quand personne ne pose de question en présence de signes visibles de violence, ou quand des explications peu crédibles sont avalées sans s'étrangler. La négation active consiste à minimiser les faits quand il devient impossible d'en nier l'évidence.

Lorsque les violences sont visibles et que la femme les dénonce, elle peut se heurter à un refus, c'est-à-dire à des justifications « supérieures » : défense de l'homme et de la famille, parfois prise de position explicite en faveur de l'homme et culpabilisation de la femme. Plus retorse, la psychologisation interprétera les déclarations de la victime comme une manifestation de difficultés psychologiques ou les fera basculer dans des catégories interprétatives prêtes à l'emploi telles que la masochisme ou la co-dépendance.

Les services sociaux, policiers et médicaux pratiquent tous volontiers ces réponses inadéquates. Une femme battue et violée par un mari particulièrement violent rapporte avoir été plâtrée pour quatre fractures différentes successives, sans que son explication « je suis tombée dans l'escalier » semble poser le moindre problème au médecin. Beaucoup de femmes rapportent n'avoir reçu que des psychotropes pour tout soutien, sans que les causes de leur état dépressif ne soient questionnées. D'autres racontent s'être entendu déconseiller de porter plainte « pour les enfants » ou « parce que c'est tout de même votre mari », ou avoir essuyé un cinglant « c'est que vous le méritez ». Fort heureusement, des réponses plus appropriées sont aussi apportées et il faut espérer que la mobilisation autour de la problématique de la violence fasse disparaître les précédentes.

Vers la fin de l'impunité ?

Ce détour par la réponse des institutions éclaire la persistance des violences malgré leur illégalité : si les hommes battent leur femme, c'est qu'ils peuvent le faire impunément. Tous ne le font pas, mais s'ils voulaient le faire, ils prendraient peu de risques ! En effet, les femmes sont peu écoutées ; si elles le sont, chaque plainte est considérée comme une nouvelle affaire, même si elle n'est que la dernière en date d'une longue série ; les forces de l'ordre interviennent peu, tentant de calmer le jeu et de « ne pas aggraver la situation » ; l'homme est rarement arrêté, même quand c'est légalement indiqué ; les poursuites sont molles et ne surviennent qu'après de très nombreuses récidives ; la protection des plaignantes n'est pas assurée. Si les choses vont jusqu'au tribunal, les condamnations sont rares et les sanctions généralement très faibles. Les conséquences de ces attitudes sont terribles pour les victimes qui se sentent niées dans leur souffrance et dans leur parole.



Mais qui est ce violent ?

Tout le monde. Les théories qui tendaient à réserver le privilège de la violence à certaines classes sociales ont fait long feu. L'équipe de Praxis, une association qui accompagne les auteurs de violence conjugale en région liégeoise, livre une description qui ne veut être que le constat de leur travail : « Nous avons régulièrement rencontré des hommes auteurs de violence dans leur couple qui eux-mêmes avaient vécu des violences physiques ou symboliques dès leur plus jeune âge. Les ruptures brutales avec l'environnement familial, le sentiment d'abandon, les placements précoces en institution, le sentiment de dévalorisation, l'absence de reconnaissance sont des vécus fréquemment entendus. C'est comme si cette expérience de vie créait chez la personne une impossibilité de faire confiance, de donner, de se lier. En même temps, cette expérience de vie crée un énorme besoin de reconnaissance, d'amour. La peur de l'abandon et le besoin de contrôler (l'autre, l'environnement) sont les failles où s'installe la violence (...). Nous constatons également une très grande difficulté à percevoir, nommer et verbaliser les émotions ressenties. Nous observons comme un rétrécissement du champ des émotions. Des sentiments très différents comme la tristesse, l'angoisse, le doute, le désir, la méfiance sont rapidement traduits (réduits) en termes de colère de haine, de rage. »

Dans un autre ordre d'idées, cette « résistance » en faveur des hommes trouve une illustration inattendue dans les mouvements pour les droits des pères séparés qui font pression sur les services sociaux et les législateurs afin d'élargir la garde conjointe des enfants : en Amérique du Nord, de nombreux activistes de ces mouvements sont d'anciens maris violents.

Ces études datent de quelques années et si on peut craindre que les mentalités n'aient pas changé en si peu de temps, de nombreuses initiatives tentent de faire évoluer la situation : les Plans nationaux d'action contre la violence conjugale et la circulaire Tolérance zéro en sont deux exemples. Mais il reste beaucoup à faire. Lors du Parlement des femmes de juillet 2007, la députée Brigitte Depauw relève que fin 2006, on parle encore de septante décès annuels de femmes des suites de violence conjugale. Elle remarque aussi que le taux de femmes d'origine allochtone est en forte croissance dans les refuges flamands, ce qui implique un effort à fournir dans le sens d'une approche interculturelle du

problème. Enfin, elle déplore la lenteur de prise de conscience du problème chez les sans domicile fixe (SDF). En Région bruxelloise, les capacités d'accueil des femmes sont sans cesse saturées et elle rapporte le cas d'une femme séjournant avec ses enfants dans une voiture. Enfin le manque d'information et de soutien aux intervenants socio-sanitaires rend problématique leur gestion du problème.

Mais tout n'est pas sombre et il faut aussi prendre acte des avancées. En octobre 2007, à l'occasion du trentième anniversaire du Centre de prévention des violences conjugales et familiales, sa présidente Anne-Marie Bouillet souligne les progrès importants survenus ces cinq dernières années en matière de violences conjugales, après avoir eu l'impression durant des années de « prêcher dans le désert ». Depuis 2006, on trouve ainsi par exemple un policier de référence dans chaque zone de police de la Région bruxelloise, spécialisé dans ce type de plainte.

Puisse une hirondelle faire le printemps. ●